L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires,

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI 10 DECEMBRE.

Pseudo-Législature.

SÉNAT.

Les membres de ce corps étaient venus, hier de bonne heure, en prenant pour eux la convocation du gouverneur Warmoth, et occupaient leurs places respectives. Le lieutenant-gouverneur Pinchback a pris de bonne heure, aussi, possession de son siége, comme s'il craignait de le trouver occupé par un autre.

A midi, il a appelé le Sénat à l'ordre.

M. Merrill, secrétaire du Sénat, a fait l'appel des membres. Après l'appel du rôle des anciens sénateurs, le président a ordonné au secrétaire de faire l'appel des nouveaux afin qu'ils puissent se présenter et prêter serment.

M. Mc Millen se lève et veut présenter une motion.

Le président.—On fait l'appel du rôle et nulle motion ne peut être reçue.

M. Mc Millen.—Je désire faire enregistrer une protestation contre cette règle arbitraire.

Le secrétaire continue l'appel du rôle.

M. Campbell se lève à son tour pour une question de privilége, mais le président décide que c'est contre l'ordre.

Les nouveaux membres se présentent et prêtent serment, excepté les sénateurs démocrates dont pas un ne s'avance.

28 Sénateurs sont présents : T. C. Anderson, S. H. Birsh, O. H. Brewster, T. A. Capdevielle, J. Herwig, Wm Harper, Geo G. Kenny, C. Pollard, A. Sykes, — Stamps, et E. Booth.

Anciens sénateurs présents ; MM. A. E. Barber, Hugh J. Campbell, J. Ingraham, W. Butler, A. F. Hunsacker, F. Daigle, L. B. Jenks, A. B. Farris, W. L. Mc Millen, T. Twichel, H. Roland.

Le président déclare qu'il y a quorum, et que le Sénat est organisé.

M. Hunsacker proteste contre la manière d'organiser le Sénat.

Un comité de trois membres de chaque chambre est nommé pour aller informer le gouverneur de l'organisation du Sénat.

M. Jenks proteste aussi contre la manière d'organiser le Sénat.

Le président lit la loi qui régit la matière, et dit qu'il y a une conspiration pour renverser les lois de l'Etat.

Il dit que la veille à minuit, il avait été obligé de se lever de son lit pour répondre au gouverneur Warmoth et à M. Wood, du *Times*, qui lui ont offert une somme de $50,000 et un nombre indéterminé de nominations s'il voulait consentir à l'arrangement qu'ils voulaient lui proposer.

Qu'il avait dormi sur cette proposition, et qu'ensuite il avait envoyé une réponse écrite à Warmoth, qu'il lit, et qu'il avait reçu une réponse du gouverneur qu'il lit également.

Pinchback a été très violent dans ses remarques et a déclaré qu'il y avait une conspiration pour renverser le Sénat, qu'il avait répondu à Warmoth que lui Pinchback resterait fidèle aux lois, au peuple et à sa race.

Le Gén. McMillen a répondu avec énergie à l'imputation que le président avait fait naître contre les anciens sénateurs. Il dénonce l'organisation du Sénat comme ardemment inconstitutionnelle.

Il déclare que Pinchback n'est pas le lieutenant-gouverneur légal et légalement élu, et qu'il abuse des pouvoirs qu'il exerce.

Le Sénat entre en séance exécutive.

A la reprise de la séance, MM. McMillen, Thomas et Hunsacker renouvellent en termes énergiques leurs protestations contre la manière dont le Sénat a été organisé, et ils demandent que leurs protestations écrites soient insérées au procès-verbal. Ces protestations portent que rien ne devait pas admettre les nouveaux sénateurs dont l'élection faisait l'objet d'une consultation. La dernière signée par Oscar F. Hunsacker, Sam. M. Thomas, F. Daigle et S. M. Thomas soutient que celui qui a agi comme président Pinchback n'a aucun droit constitutionnel ou légal à présider le Sénat et qu'il ne se maintient que par la force militaire.

M. Pinchback répond longuement à ces protestations et il passe en revue les événements de l'hiver dernier, et à cette occasion il parle de Warmoth comme ayant défié le peuple, la Législature, les Cours et ayant foulé aux pieds les lois.

Pinchback reconnaît que M Wood n'a pas accordé à son entrevue avec le gouverneur qui a eu lieu les portes fermées. Il n'y a donc pas eu de fêterie, mais Pinchback est prêt à attester sous serment ce qu'il a dit.

Le Sénat rejette la demande d'insertion des protestations sur le procès-verbal par 17 voix contre 10.

Après une seconde session exécutive la séance est reprise.

Le Sénat adopte, sur la motion de M. Ingraham, sans débat, une résolution adoptée par la Chambre, pour demander au Président des Etats-Unis protection. (Voir le texte dans le rapport de la Chambre.)

Un comité de la Chambre est introduit et donne communication de la mise en accusation du gouverneur.

Après le départ du comité, M. Ingraham propose que le Sénat se constitue en Haute Cour de Conservation et que le président de la Cour Suprême en soit Juge.

Le Sénat adopte par 17 voix contre 5 cette résolution.

M. Ingraham dit que l'adoption de cette résolution faisant le président du gouverneur de l'Etat, il fait la motion que A. B. Farrar, qui est président temporaire du Sénat, M. Harris et dix et prononce quelques paroles.

La séance est suspendue jusqu'à sept heures.

Séance du Soir.

Vingt sénateurs sont présents ; tous républicains excepté Anderson.

Comité sur les élections : Barbour, Nolard, Twitchell, Daigle et Ingraham.

Le président de la Cour Suprême, Ludeling, est introduit et fait appeler le rôle ; il y a 30 sénateurs. M. Ludeling déclare que la Cour est ouverte et prête à procéder, et, sur motion la Cour s'ajourne à lundi midi.

La séance du Sénat est reprise ; on annonce que le comité sur les élections se retirera en main à 9 heures. Salle No. 5.

Le Sénat s'ajourne à aujourd'hui à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Vers onze heures et demie environ deux ou trois cents personnes, la plupart de couleur, étaient réunis dans la salle des représentants. Vers midi, M. Vigers, greffier de l'ancienne chambre, a appelé l'assemblée à l'ordre et a ordonné au sergent d'armes de faire sortir toutes les personnes ne faisant pas partie de l'assemblée. Cela étant fait, il a procédé à l'appel du nom des délégués de la ville qui étaient présent, excepté les radicaux. Soixante-quatre membres ont répondu à l'appel.

Un membre a proposé de nommer M. Charles W. Lowell, de Jefferson, président ; et M. Hahn a fait la motion de le nommer par acclamation. M. Lowell a été conduit au fauteuil et après avoir remercié l'assemblée, il a administré le serment aux membres présents.

Le président désigne comme membres du comité sur les élections MM. Dewese, Davidson, Murrell, Tureaud, Wands, Matthews et Raby.

Voici le rapport du comité nommé pour aller trouver le gouverneur :

Au Sénat et à la Chambre des Représentants :

Les soussignés, composant le comité nommé pour visiter le gouverneur de l'Etat et l'informer de l'organisation de l'assemblée générale et lui demander s'il a une communication ou un message à communiquer, ont l'honneur de rapporter :

Qu'ils se sont immédiatement rendus au bureau du gouverneur et s'est présenté à le voir, sur quoi le messager du bureau du gouverneur, après y s'être entré en est ressorti peu après et a annoncé que le gouverneur ne s'y trouvait pas et il n'y était pas voir le gouverneur, le messager a rapporté qu'il ne secrétaire était trop occupé pour voir qui que ce soit. Votre comité a informé un gouverneur la communication suivante :

A Son Excellence, Hy. C. Warmoth, gouverneur de la Louisiane :

Les soussignés, etc., ont l'honneur de vous informer que, conformément à votre proclamation, l'Assemblée générale est organisée en extra session et prête à recevoir tout message que vous pouvez désirer lui présenter.

Signé : A. E. HARRIS,
A. E. BARBER,
du Sénat,
JAMES S. S. MATHEWS,
M. HAHN,
W. G. ELLIOTT,
A. C. BICKHAM,
JOHN GAIN,
de la Chambre.

Cette communication a été laissée au messager.

Respectueusement soumis. (Signé comme ci-dessus.)

A. J. Dumont, du 15me ward de la Nlle-Orléans, a présenté la résolution suivante :

Attendu que l'Assemblée générale est maintenant assemblée, conformément à l'appel du gouverneur, et que l'on rapporte certaines personnes mal intentionnées forment des combinaisons pour troubler la tranquillité publique, défier les autorités légales, et que l'Etat est menacé de désordres violents

Il est en conséquence résolu que le Président des Etats-Unis sera requis d'accorder la protection garantie à chaque Etat par la Constitution des Etats-Unis, quand ils sont menacés de violences domestiques, et que cette résolution soit transmise immédiatement par télégraphe au Président.

M. Bickham, de Washington, nie qu'il y ait aucune raison pour adopter cette résolution.

M. Genêt, de St. Landry, dit que la résolution est inutile. Toute ce que les membres absents font, c'est de prendre des mesures pour obtenir le redressement de ce qu'ils regardent comme une grande injustice publique. Personne ne songe à recourir à la violence.

M. Guillebeau, de St. Landry, s'oppose aussi à la motion ; il dit que le devoir de l'assemblée est de travailler à rendre la paix et la prospérité à l'Etat.

M. Sherwood parle pour l'adoption de la motion et il demande la question préalable, ce qui est adopté.

La motion est passée par 33 oui contre 6 non.

M. L. S. Rodrigues, du 7e Ward de la Nlle-Orléans, présente la résolution suivante :

Résolu par la Chambre, etc., que Henry C. Warmoth, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, est mis en accusation pour crimes et délits commis dans l'exercice de ses fonctions contre la Constitution et les lois de la Louisiane.

Le règlement est suspendu avec peu d'opposition.

Rodrigues parle à l'appui de sa proposition.

M. Estillette voit dans la résolution demandant l'interposition fédérale la nécessité de préparer le peuple du Nord à la suspension du gouverneur. On veut produire une fausse impression pour justifier la mesure extraordinaire qu'on veut prendre à l'égard du gouverneur. L'orateur a confiance, conserve le gouverneur, mais il ne peut accepter une mesure aussi précipitée et aussi peu justifiée.

M. Gair pense qu'on a un motif suffisant contre le gouverneur dans le dédain avec lequel il a traité le comité de l'assemblée.

La question préalable est ordonnée et la proposition est adoptée par 56 non contre 6 oui.

Le président en annonçant le vote dit : mon devoir est de proclamer à la Chambre et au peuple de la Louisiane que Henry C. Warmoth, gouverneur de l'Etat, est accusé par le vote solennel de la Chambre de crimes et hauts délits. Le greffier enverra, de suite, au Sénat, un message pour l'informer que le gouverneur a été mis en accusation par la Chambre.

Le président a, par autorisation, nommé un comité de cinq pour porter la résolution au Sénat.

M. McCaleb, du 8e ward de la ville, entre et prête serment.

M. M. Hahn rapporte que le comité a communiqué la résolution au Sénat, qui a promis d'arriver.

M. Paris présente la résolution suivante, qui est adoptée sans objection.

Il est résolu, etc., que, attendu que la Chambre des Représentants a formellement présenté des articles d'accusation contre H. C. Warmoth et les a transmis au Sénat ; et attendu que, de par la Constitution, la mise en accusation du gouverneur opère la suspension de ses fonctions pendant le jugement ; que l'Assemblée, considérant les accusations portées, déclare H. C. Warmoth suspendu de ses fonctions de gouverneur de l'Etat de la Louisiane, jusqu'à ce que le Sénat ait prononcé sur les accusations portées contre lui.

La Chambre s'ajourne alors à sept heures du soir.

Séance du soir.

La Chambre s'assemble à sept heures. M. King, du 5me Ward d'Orléans, et M. Sawyer, d'Assomption, entrent et prêtent serment.

M. Dawsee, du comité des élections, fait le rapport suivant :

Votre comité, auquel ont été référées les élections contestées de P. Jones Yorke contre T. C. Benham, de la paroisse Carroll, de R. R. Davis et W. H. Fourcourte James McConnell et E. Kummell, des 10me et 11me Wards d'Orléans, ayant examiné les preuves précédentes, vous soumettent le rapport suivant :

Ils trouvent que des irrégularités ont été pratiquées dans l'élection et que les boîtes du scrutin ont été trouvées ouvertes sans autorité au moment où les bulletins allaient être comptés.

Ils trouvent que dans la paroisse de Carroll, les retours montrent que Yorke a reçu seulement 461 votes, tandis que les preuves montrent que dans son propre ward il en a reçu 491, que la liste sur laquelle se trouvait le nom de Yorke portait aussi le nom de John Ray, comme électeur présidentiel, tandis que la liste sur laquelle portait Benham n'avait pas le nom de Ray ; mais les retours montrent que Ray a reçu 1452 votes, lequel nombre de votes doit être aussi donné au dit Yorke.

Nous trouvons qu'il y a eu de l'intimidation et des fraudes employées dans la paroisse de Carroll et dans les Dixième et Onzième Wards de la paroisse d'Orléans et que les listes dites " Sally " de ces contrées publiées sont erronées.

Votre comité a aussi examiné le cas de John Langles contre James Timoney, du Premier Ward de la paroisse d'Orléans, et a trouvé que les boîtes du scrutin ont été manipulées après l'élection et avant le compte des bulletins et qu'un grand nombre de bulletins sur lesquels était imprimé le nom de Langles ont été retirés des dites boîtes et remplacés par autre, que refus a été fait à un grand nombre de votants légaux de les enregistrer et de les laisser voter en assez grande quantité pour donner au dit Langles une majorité des votes donnés à la dite élection.

En conclusion, votre comité recommande que P. Jones Yorke, R. R. Davis, W. Decker et J. Langles soient admis à siéger comme représentants de leurs districts respectifs à la place de G. C. Benham, James McConnell, E. Kummell et James Timoney. E. W. DEWEES, Chairman.

M. Dewees a fait la demande d'adoption de son rapport.

M. Gair, représentant de couleur d'Onest Feliciana, dit qu'il est temps de mettre fin à cette manière sommaire de disposer de questions aussi importantes. C'est trop fort d'expulser ainsi sans cérémonie plusieurs membres sans avoir entendu un seul des représentants déclarés élus. M. Gair s'oppose à la question préalable attendu qu'on n'a pas même averti les membres qu'on veut expulser que leurs siéges ont été contestés.

Le président soutient que la motion sur la question préalable est en ordre.

M. Gair demande le vote par oui et non sur cette question afin de permettre aux honnêtes gens de se compter.

La question préalable est rejetée par 37 oui et 36 non (les deux tiers étant nécessaires).

M. Gair insiste pour que chaque cas soit examiné séparément. Il est républicain mais il veut que les choses se passent loyalement et que les républicains ne se laissent pas influencer par un rapport partial.

Un membre demande si M. Gair est républicain ou démocrate.

Ce n'est pas la question, répond M. Gair, il s'agit de savoir qui a reçu la majorité des votes du peuple.

M. Hahn compte que le parti républicain ne se déshonorera pas en adoptant une mesure comme celle que propose le comité. Il faudra maintenir à son siége quiconque a été élu, que ce soit un républicain, un démocrate ou un réformiste. Il demande l'impression du rapport et son dépôt sur le bureau sujet à appel.

Une motion de déposer la motion de M. Hahn est repoussée par 51 voix contre 4.

La Chambre, sur la motion de M. Gair, renvoie le rapport au comité pour qu'il fournisse à la Chambre des preuves dans chaque cas.

La Chambre s'ajourne à aujourd'hui à midi.

P. S.—Dans la séance du matin, la Chambre, après l'élection du président, a reçu M. Wm. Vigers greffier, M. John W. Rockbrough sergent-d'armes, M. James Quinn sergent d'armes, M. R. C. Howard maître de poste. (Tous ces messieurs sont des gens de couleur.)

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA CÉLÉBRATION DE LA SAINTE BARBE.—Le temps était magnifique dimanche et il a favorisé la célébration de la Sainte Barbe, patronne des artilleurs, par le premier régiment d'artillerie de la Louisiane. Comme nous l'avions annoncé, le régiment s'est rendu à la Cathédrale Saint-Louis pour assister à la grand'messe, escorté d'un détachement des City Guards, commandé par le capitaine Street, et d'un détachement des Louisiana Grays, commandé par le capitaine F. O. Minor.

Le bataillon d'artillerie, commandé par le colonel Behan, occupait la grande allée de la nef centrale et les autres corps occupaient les allées des deux ailes. A dix heures et demie la messe a commencé. Monseigneur Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, officiait lui-même.

Les officiers dont les noms suivent avaient été admis dans le chœur : Colonel W. J. Behan, lieutenant-colonel M. B. S. B. Snider, Capitaine Adjudant, H. E. Shropshire Quartier-maître, G. E. Hoppe Officier d'ordonnance, et Dr E. S. Drews, chirurgien.

Comme l'Eglise célébrait le même jour la fête de l'Immaculée Conception, il y avait une nombreuse assistance et la cérémonie était très imposante.

L'archevêque a adressé aux artilleurs, en anglais, un sermon de circonstance qui a été religieusement écouté.

A l'élévation, MM. Métivet et Borreman et madame Blache ont chanté avec beaucoup d'effet le " *O Gloria.* " Les autres morceaux de la messe ont été très bien chantés par le chœur sous la direction de M. Cartier.

Après la messe, le régiment d'artillerie et son escorte sont partis, fanfare en tête, pour faire une promenade militaire dans les rues de la ville. Mais une surprise les attendait presque à leur sortie. Au moment où le régiment défilait rue St-Louis, devant la grande porte de l'hôtel, le mot de halte a retenti sur toute la ligne et arrêté a été donné de former les faisceaux. Puis, cacouades par cacouades, les détachements invités et les batteries A et B et enfin la batterie C, du capitaine Jno Glynn jne, sont montés dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis où un punch au champagne délicieux leur a été offert. C'était une attention délicate du président-administrateur de l'Hôtel, E. F. Mouton, qui s'était souvenu que lui aussi avait servi — comme capitaine—dans l'ancien bataillon d'artillerie d'Orléans, et qui avait voulu faire à la jeune organisation une politesse tout-à-fait dans les traditions de l'ancienne.

Le major Le Gardeur a expliqué, en quelques mots heureux, le caractère de l'invitation et a porte la santé de l'estimable amphytrion. M. E. P. Mouton a répondu en buvant au succès de la nouvelle artillerie créolenaise.

Le régiment a repris alors sa marche et agréablement interrompue, en suivant la rue Royale jusqu'à la rue de l'Esplanade et en revenant par la rue des Remparts. La belle tenue et les allures martiales ont été l'objet de bienveillants compliments.

—L'Association de Bienfaisance Mutuelle, dont M. A. Tissot est le président, a célébré samedi soir son sixième anniversaire par un grand bal travesti donné à la salle de la Parfaite-Union, rue des Remparts.

La population créole y était bien représentée, et les femmes les plus charmantes de la ville s'y étaient donné rendez-vous dans les costumes les plus riches et les plus coquets.

Tout ce qui pouvait flatter la vue, plaire et charmer se trouvait réuni à ce bal, et les membres qui composent l'Association du Filleul n'ont rien négligé pour le rendre agréable à leurs invités. Nous recevons nos remerciements au président et au secrétaire pour les billets d'invitation qu'ils nous ont envoyés.

—La salle de la Cour de Circuit des Etats-Unis était remplie hier matin, et les propos les plus extraordinaires circulaient de groupe en groupe. Les uns disaient que le gouverneur Warmoth allait être immédiatement mis en état d'arrestation par ordre du juge Durell et envoyé en prison ; les autres, prétendaient que ce digne magistrat avait tout disposé à l'avance pour mener à bien cet petit complot, et que le Gouverneur serait détenu pendant six mois à Tortuga, afin de permettre à Pinchback, qui se dit lieutenant-gouverneur, de devenir *de facto* le gouverneur de l'Etat jusqu'à ce qu'il soit remplacé par Kellogg, non moins digne que lui d'occuper ce siége d'honneur. Quoi qui jadis était accordé au plus digne et au plus honorable des fils de la Louisiane.

Ou faisait ainsi mille conjectures, lorsque le juge Durell a paru. Immédiatement toutes conversations ont cessé alors, et le silence le plus profond a régné dans la salle, devant la majesté de l'harmine sans tache.

Chacun s'attendait à quelque acte arbitraire et audacieux, mais le juge Durell s'est dit malade et a ajourné sa cour à deux heures de l'après-midi.

La foule s'est dispersée lentement pour se réunir de nouveau dans la salle à deux heures.

Cette fois, le juge Durell ne s'est pas montré, et son greffier a déclaré que son Honneur gardait la chambre, et ne pourrait siéger que le lendemain—aujourd'hui, —à onze heures du matin.—L'affaire de mépris de cour en est donc restée là jusqu'à nouvel ordre.

—

La Cour Suprême de l'Etat s'est réunie hier à midi.—Un certain nombre des membres les plus influents du barreau, parmi lesquels on remarquait l'ex-maire Flanders, s'étaient donnés rendez-vous dans la salle pour entendre la décision de la cour relativement au mépris de cour intenté contre le juge Elmore, de la Huitième Cour de District.

Après s'être fait entendre un moment les quatre honorables, Messieurs Ludeling, Taliaferro, Howell et Kennard ont paru et ont pris leurs siéges.

Le juge-président Ludeling a statué alors que le juge Elmore serait condamné à dix jours de prison et à $50 d'amende, et son greffier, M. Manning, à cinq jours de prison et à $50 d'amende.

—

A huit heures et demie hier matin, les membres de l'Assemblée générale dûment élus par le peuple se sont rendus par groupes à l'Hôtel-de-Ville pour se réunir en séance secrète, ainsi qu'il avait été annoncé la veille, dans la salle du Lycée. Ils ont trouvé en arrivant quatre députés marshals des Etats-Unis, les nommés C. Steel, F. Whitaker, J. McCormack et J. M. Reed qui les attendaient sur les marches qui conduisent à la salle.

Les députés marshals ont présenté alors aux membres les injonctions lancées par le juge Durell à la demande de C. Antoine. La plupart les ont reçues en haussant les épaules, quelques uns en fronçant les sourcils et plusieurs ont refusé de les accepter et ont passé outre.

A neuf heures et demie l'Assemblée n'avait pas encore été appelée à l'ordre. Des sergents d'armes gardaient les portes et ne laissaient pénétrer dans l'enceinte que les sénateurs et les représentants élus.

Tout était parfaitement calme et nul ne pouvait deviner ce qui se passait dans la salle.

Une foule immense et agitée encombrait, pendant un moment, les corridors et les escaliers, mais elle s'est dissipée graduellement en voyant qu'il lui était impossible de rien apprendre.

Vers deux heures, une seconde de police avec le surintendant Badger en tête s'est rendue à l'Hôtel de Ville et huit hommes et un caporal ont été placés dans les anti-chambres, pour maintenir l'ordre et en cas de besoin.

De graves questions ont été soulevées selon toute probabilité pendant la séance, mais nous ignorons complètement leur nature et nous n'avons pu rien savoir de positif, car le secret a été gardé jusqu'à la fin. Nous ne croyons pas qu'aucune réponse ait été reçue de Washington, relativement au message qui a été envoyé au Président Grant, samedi dernier, par le comité de sept, pour lui demander justice.

Cette fois, le juge Durell ne s'est pas montré, et son greffier a déclaré que son Honneur gardait la chambre, et ne pourrait siéger que le lendemain—aujourd'hui, —à onze heures du matin.—L'affaire de mépris de cour en est donc restée là jusqu'à nouvel ordre.

—

La Cour Suprême de l'Etat s'est réunie hier à midi.—Un certain nombre des membres les plus influents du barreau, parmi lesquels on remarquait l'ex-maire Flanders, s'étaient donnés rendez-vous dans la salle pour entendre la décision de la cour relativement au mépris de cour intenté contre le juge Elmore, de la Huitième Cour de District.

Après s'être fait entendre un moment les quatre honorables, Messieurs Ludeling, Taliaferro, Howell et Kennard ont paru et ont pris leurs siéges.

Le juge-président Ludeling a statué alors que le juge Elmore serait condamné à dix jours de prison et à $50 d'amende, et son greffier, M. Manning, à cinq jours de prison et à $50 d'amende.

—

A huit heures et demie hier matin, les membres de l'Assemblée générale dûment élus par le peuple se sont rendus par groupes à l'Hôtel-de-Ville pour se réunir en séance secrète, ainsi qu'il avait été annoncé la veille, dans la salle du Lycée. Ils ont trouvé en arrivant quatre députés marshals des Etats-Unis, les nommés C. Steel, F. Whitaker, J. McCormack et J. M. Reed qui les attendaient sur les marches qui conduisent à la salle.

Les députés marshals ont présenté alors aux membres les injonctions lancées par le juge Durell à la demande de C. Antoine. La plupart les ont reçues en haussant les épaules, quelques uns en fronçant les sourcils et plusieurs ont refusé de les accepter et ont passé outre.

A neuf heures et demie l'Assemblée n'avait pas encore été appelée à l'ordre. Des sergents d'armes gardaient les portes et ne laissaient pénétrer dans l'enceinte que les sénateurs et les représentants élus.

Tout était parfaitement calme et nul ne pouvait deviner ce qui se passait dans la salle.

Une foule immense et agitée encombrait, pendant un moment, les corridors et les escaliers, mais elle s'est dissipée graduellement en voyant qu'il lui était impossible de rien apprendre.

Vers deux heures, une seconde de police avec le surintendant Badger en tête s'est rendue à l'Hôtel de Ville et huit hommes et un caporal ont été placés dans les anti-chambres, pour maintenir l'ordre et en cas de besoin.

De graves questions ont été soulevées selon toute probabilité pendant la séance, mais nous ignorons complètement leur nature et nous n'avons pu rien savoir de positif, car le secret a été gardé jusqu'à la fin. Nous ne croyons pas qu'aucune réponse ait été reçue de Washington, relativement au message qui a été envoyé au Président Grant, samedi dernier, par le comité de sept, pour lui demander justice.

—

Vers deux heures, dimanche après-midi, M. William Vigers, le greffier de la Chambre des Représentants, a été arrêté par un député-marshal des Etats-Unis, au coin des rues Dauphine et Canal et conduit dans la Chambre du Sénat, à la Maison d'Etat, où il a été détenu jusqu'au moment de la réunion de l'Assemblée générale. On voulait probablement s'assurer de sa présence pour appeler à l'ordre la Chambre des Représentants.

—

M. Dibble a paru hier matin à la Huitième Cour de District présidée momentanément par le juge North Cullom, pour plaider lui-même dans l'affaire de Wm. A. Elmore contre H. C. Dibble, au sujet de la contestation pour le siége de la Huitième Cour de District.

Plusieurs députés-shérifs qui avaient été placés dans la salle en prévision de la visite de l'ex-juge, afin d'empêcher toute tentative de sa part, ont fait un pas en avant en apercevant M. Dibble, mais celui-ci a déclaré avec beaucoup de calme qu'il n'était pas venu dans un but hostile et qu'il avait donné sa parole d'honneur au juge Elmore de ne pas prendre possession de son siége sans l'en prévenir à l'avance.

M. Dibble a présenté une pétition dans laquelle il prétend qu'il est toujours le véritable juge de cette Cour *de jure* et *de facto*, et que il continuera à l'être tant que son succès ne l'aura pas été officiellement nommé.

Le juge North Cullom a pris en considération la demande de M. Dibble et la Cour s'est ajournée à ce matin à dix heures.

—

P. B. S. Pinchback, qui s'appelle lieutenant-gouverneur, a assumé, hier soir, les prérogatives du premier magistrat de l'Etat et a lancé une proclamation contresignée par M. Bovcé, en qualité de secrétaire d'Etat, dans laquelle il déclare que, comme le gouverneur Warmoth a été mis en accusation pour être déposé par la pseudo-Législature, la place de gouverneur lui revient de droit, et il en prend possession sans plus de cérémonie.

P. B. S. Pinchback est un ambitieux ! il veut être en même temps président du Sénat, quand son terme est expiré depuis le 4 novembre de cette année ; gouverneur et membre du Congrès fédéral.

Nous n'avons pas besoin de rappeler à l'honorable Pinchback qu'il est toujours dangereux de courir trois lièvres à la fois.

—

L'épizootie a presque complètement disparu, et depuis dimanche la ville a repris à peu près son aspect ordinaire.

On commence à voir circuler dans nos rues bon nombre de voitures de toutes les descriptions, et la plupart des lignes de chemins de fer urbains ont repris leurs voyages. Beaucoup de chevaux ont encore le corps entouré d'une épaisse flanelle et paraissent, quelque peu, avoir souffert, mais sont dans un assez bon embonpoint.

Nous avons remarqué, dans l'après-midi de dimanche, plusieurs équipages élégants qui paraissaient un grand luxe et qui semblaient vraiment de nouveaux venus.

Voici les lignes de chars qui sont en opération :

Les chars de la rue des Magasins, de Camp et Prytania, de Canal et Esplanade, de Carrollton et Claiborne et de Commerce, de Carondelet, de Dumaine, de St-Charles et Carrollton.

Ces différentes lignes font marcher à peu près la moitié de leurs chars, quelques uns traînés par deux mulets mais on pense que leur nombre augmentera encore aujourd'hui.

—

Un homme de nom de Jordan Anzion se battit sur la banquette, au coin des rues Willow et St. Andrew, dimanche matin, vers une heure, lorsqu'il a été brusquement assailli par un homme inconnu, un nègre probablement, qui l'a poussé un coup de rasoir à la tête. Le malheureux est actuellement entre vivre et mourir. Le meurtrier a été arrêté et écroué à la prison municipale.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Troupes envoyées en Angleterre.

Londres, 7 déc.—Une tempête terrible a régné hier dans toute l'Angleterre. Nombre de bâtiments ont été renversés. D'autres ont été endommagés. Beaucoup de piétons ont été couchés à terre par le vent.

Les nouvelles des ports de mer annoncent de grands désastres de marine.

Huit navires, dans le port de Plymouth, ont été poussés à terre où ils ont échoué. Le canonnière Cambridge et trois petits marchands ont éprouvé le même sort. Les équipages ont eu beaucoup de peine à se sauver.

Affaires de France.

Paris, 9 déc.—Les nominations de Goulard au ministère de l'intérieur, de Léon Say au ministère des finances, de Tirlon au ministère des travaux publics et de Calmont à la préfecture de la Seine, ont paru dans le journal officiel du matin. On regarde ce ministère comme transitoire. Ces nominations indiquent la fin de la crise et assurent au gouvernement l'appui du centre droit et l'appui du centre gauche.

La police est entrée chez plusieurs marchands de vin, hier, et a saisi des exemplaires des pétitions pour la dissolution de l'assemblée, qu'on avait mises en circulation pour avoir des signatures.

Londres, 9.—Les dits télégraphiques dans le nord de l'Angleterre, détruite hier par la tempête, n'ont pas encore été rétablis. Les dépêches de toutes les autres sections du pays, annoncent de grands désastres. Le coup de vent a été terrible dans les Galles, en Irlande, comme en Angleterre et a été accompagné d'éclairs et de pluie. Nombre de villes ont été inondées et plusieurs navires ont échoué dans le port de Cork. Le dommage causé dans cette ville est considérable. Les toitures de nombre de maisons ont été enlevées et des arbres renversés.

Trois pinacles de l'église St-Thomas, à Exeter, Devonshire, ont été renversés pendant que la congrégation était réunie pour le service, et, traversant le toit, sont tombés sur le corps de l'église. La congrégation, frappée de panique, s'est ruée vers les portes : personne n'a été tué. On regarde cela comme miraculeux. Des casernes, à Aldershot, ont été détruites, et le dépôt du fret du chemin du Grand-Ouest a été entièrement démoli.

Turin, 9—L'inondation dans le nord de l'Italie gagne du terrain. Quelques-unes des plus grandes villes sont menacées.

Madrid, 9 déc—L'état de siége a été levé à Bejà, tous signes de désordre ayant disparu.

Meeting à l'occasion de la Mort de Greeley à Londres.

Londres, 9 déc—Il y avait beaucoup de monde, samedi soir, au meeting convoqué à l'Hôtel Langham, à l'occasion de la mort de Greeley. Dorsheimer présidait.

En prenant le fauteuil, il a fait l'éloge de Greeley dans sa vie publique comme dans sa vie privée. Des résolutions d'éloge et de regret ont été adoptées.

Berlin, 9.—Le bill de réforme a finalement passé à la Chambre haute.

Les édifices de l'église catholique, dans la ville et la province de Posen, qui appartiennent au gouvernement, ont été fermés parce qu'on y a célébré un service spécial où l'évêque de Posen, dans les épreuves actuelles, a été mis sous la protection du Sacré Cœur de Jésus.

Les curés des églises et les instituteurs dans les écoles catholiques ont été sommés de comparaître devant les magistrats pour répondre à l'accusation d'avoir la publiquement une lettre pastorale excitante, émise par l'archevêque de Posen.

MEXIQUE.

Le nouveau Président.

Mexico, par la Havane, 7.—Lerdo de Tejada a été déclaré élu président le 16 novembre et le 18 il décliet l'annoncait à l'élu public. Aujourd'hui le nouveau président a pris possession de la place. On fait des préparatifs pour célébrer son élection. On parle des changements dans le cabinet qui auront lieu après l'ajournement du Congrès, et le président pourrait nommer deux juges de la Cour Suprême au lieu de un seul. Le quatrième lundi de février. Les partes républicain Ogaz Iglesias et Rieva Palacios sont candidats.

Le maire et plusieurs aldermen de Mexico, accusés d'avoir essayé de commettre des fraudes aux dernières élections municipales, ont été suspendus par ordre du gouverneur.

Porfirio Diaz est arrivé le 17, et a eu avec le président une entrevue satisfaisante. On entend Jimenez et Ortega.

On a éprouvé des tremblements de terre à Michoacan. Un nouveau volcan s'y formait et des éruptions étaient déjà fréquentes. Plusieurs villages occupant de ceci-ci s'y sont transportés.

Les communications télégraphiques entre le Mexique et les Etats-Unis ont été rétablies, et les membres de la presse associé de la capitale se réunissent demain pour célébrer l'événement, et en même temps honorer la mémoire du professeur Morse.

Le plan de chemin de fer du Gén. Rosecrans, tel qu'il a été modifié, a passé au Congrès, et a été envoyé à l'approbation de l'Exécutif.

Un nouveau phare a été établi à Vera Cruz.

WASHINGTON.

Affaires de la Louisiane, devant la Cour Suprême à Washington.

Washington, 9—L'avocat-général Ogden, de la Louisiane, s'est présenté devant la Cour Suprême, ce matin, et a demandé un writ de prohibition contre le juge Durell, pour l'empêcher d'agir dans l'affaire de Kellogg contre Warmoth à la Cour de circuit pour la Louisiane. M. Ogden a demandé la considération immédiate de la motion, en faisant observer que l'existence même de l'Etat était engagée dans la controverse.

M. Phillips, maintenant de Washington, est, a part le guerre membre du Congrès pour l'Alabama, est associé avec M. Ogden dans cette affaire. Il a fait valoir quelques considérations pour montrer à la Cour la nécessité d'une affaire justifiant l'émission du writ.

Le juge Miller a demandé comment on pourrait être une affaire pareille quand la Cour suprême n'a pas encore été saisie de la question d'un writ.

Le président a dit que la Cour aviserait.

Washington, 9 déc—Une motion a été faite aujourd'hui à la Cour Suprême pour restreindre le juge Durell de la Cour de Circuit de la Louisiane. La Cour Suprême a réservé sa décision.

Congrès.

Washington, 9.—Sénat.—Le bill du pont sur l'Ohio a passé.

Une résolution pour nommer un comité spécial qui serait chargé d'examiner la question du transport à bon marché de l'Ouest aux ports de mer a été présentée, et ajournée après objection.

Sénat.—Le bill pour le pont sur l'Ohio a passé. Une tentative a été faite pour fixer à mercredi le bill des spoliations françaises.

Washington, 9 novembre.—Les bills suivants ont été présentés : Pour amender la Constitution de manière à autoriser le Congrès à fixer un tarif uniforme pour les élections d'Etat ; pour compléter le chemin de fer de Kanawha et de la rivière James ; pour rappeler la taxe sur les spiritueux ; faite entièrement de fruits ; pour autoriser un canal maritime près de Cape St. Philippe ; pour rappeler le bill autorisant la construction de navires cuirassés ; pour jeter un pont sur la rivière Arkansas ; pour des Vaux Bateau pour passager de 4 ans ; pour faire des réclamations du Sud ; pour lever toutes les restrictions politiques ; pour secourir aux membres de l'Etat républicain à Dalton, Ga.

Le bill des droits civils a été discuté et finalement ajourné pour le renvoi au comité sur la révision des lois.

Le bill réhabilitant L. Q. C. Lamar, du Mississippi, a passé. M. Anker a demandé la suspension en règle pour passer le bill de réhabilitation général. Les noes et les oui ont été demandés.

Le bill est adopté par 152 voix contre 84.

DIVERS.

Le choléra-morbus à l'Ouest.

Philadelphie, 9 déc.—Le docteur Bell, du Bd. of Health, se trouve maintenant qu'il a fait un rapport à l'effet qu'il avait été envoyé à Cincinnati pour s'enquérir de la nature du choléra-morbus qui sévissait dans cette ville. Il a fait un rapport favorable à ce sujet. Il a visité les différentes parties de la ville, et a trouvé que le choléra-morbus était dû à l'usage de légumes gâtés et de fruits verts. Il a conseillé aux habitants de s'abstenir de ces choses et de faire usage de nourriture saine, afin que personne ne puisse craindre une attaque de choléra-morbus. Il a avoué à John O'Grandy, officier de police, qu'il a été tué le nègre mais qu'il se trouvait dans un cas de défense légitime. Wood est en prison.

New-York, 9 déc—Il n'est pas venu d'or de Californie. Colton a été privé la direction de la Trésorerie de New-York.

Les Conventions républicaines.

St. Louis, 9—Le comité local était aujourd'hui pour nommer la Convention républicaine qui se réunira ici mercredi prochain. Parmi les délégués choisis qui doivent être présents à la Conv